

Composition des Commissions mixtes de validation

Année universitaire 2025-2026

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-3, D. 612-19 et suivants ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-président·e·s en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** les propositions de composition des commissions formulées par la Directrice de l'U.F.R. Sciences et Techniques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des compositions des commissions mixtes de validation

Les demandes de validation des crédits ECTS des étudiants CPGE sont examinées par des commissions composées des personnes désignées ci-après :

MENTION PHYSIQUE MENTION CHIMIE

- | | |
|-----------------|---|
| Président·e : | Bénédicte MONTIGNY |
| Membres : | Julien ALBERT, Lycée Dessaignes
Cécile AUTRET-LAMBERT
René BEHOCARAY, Lycée Descartes
Rémy BERTHET, Lycée Pothier
Brigitte CANNET, Lycée Vaucanson
Xavier MARTIN |
| Suppléant·e·s : | Raphaël MOLINIER, Lycée Vaucanson
Muriel MYOTTE– Lycée Pothier
Enrick OLIVE |

MENTION MATHÉMATIQUES
MENTION INFORMATIQUE

Président·e : Bénédicte MONTIGNY
Membres : Julien ALBERT, Lycée Dessaignes
Aurore CABET
Brigitte CANNET, Lycée Vaucanson
Emmanuel CHASSEIGNE
Marie HEZARD
Vladislav TEMPEZ, Lycée Descartes
Thomas VARESCHI, Lycée Pothier

Suppléant·e·s : Pierre DESPORT
Romain GICQUAUD
Raphaël MOLINIER, Lycée Vaucanson

**MENTION SCIENCES DE LA VIE ET MENTION SCIENCES DE LA TERRE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

Président·e : Bénédicte MONTIGNY
Membres : Aurélien LACOSTE
Florent LOUET, Lycée Descartes
Sylvaine RENAULT
Delphine VERNIER, Lycée Pothier

Suppléant·e·s : Isabelle GAY-OVEJERO
Nicolas PEINEAU
Agnès PETIT
Florence ROULEUX

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 7 avril 2026

Pour le Président de l'Université et par délégation,
La Vice-présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ